

Compte rendu de réunion Du Comité syndical

Séance du 16 décembre 2009

Les membres délégués dûment convoqués le 9 décembre 2009, se sont rassemblés à la salle des fêtes de la commune de CELLES, le 16 décembre 2009 à 17 heures, en séance ordinaire. Monsieur le Président procède à l'appel des membres présents qui ont été au nombre de 50 délégués. Après avoir donné lecture de l'ordre du jour, il déclare la séance ouverte.

I Administration Générale :

1°) Approbation du procès-verbal séance du 13/10/2009 :

Le procès-verbal présenté par monsieur René CORSINO, Président, a été adopté à l'unanimité des membres présents sans remarque ni observation.

2°) Débat relatif aux orientations budgétaires, exercice 2010:

Chaque membre a été rendu destinataire d'un document présentant les grandes orientations pour l'année 2010. Cette présentation réalisée par monsieur René CORSINO, Président, a fait l'objet d'un débat autour des programmes de travaux 2010 et sur les financements possibles. Le Comité a pris acte de cette présentation.

3°) Emprunt, renouvellement de la ligne de trésorerie pour l'année 2010:

Le rapporteur de cette proposition de décision a été monsieur Jean-Louis DUPRAT, vice-Président. A l'unanimité des membres présents, le Comité Syndical a décidé d'autoriser la création d'une ligne de trésorerie de 300 000 €uros selon un index de référence T4M (base EONIA) selon un taux d'intérêt annuel variable fixé à 1,3976 %. Ce prêt sera réalisé auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuelle Charente-Périgord.

4°) Recouvrement de recettes exceptionnelles :

Le rapporteur de cette proposition de décision a été Jean Louis DUPRAT, vice-Président. A l'unanimité le Comité Syndical émet un avis favorable au recouvrement d'une recette exceptionnelle de 1 958,76 €uros qui est :

- reversement d'un trop payé relatif au contrat de maintenance de la machine à affranchir : **160,02 €uros**

- recouvrement auprès de l'ASCSN d'une somme représentant la cession de carburant et utilisation des locaux : **1 798,74 €uros**

5°) Adhésion d'une nouvelle commune : contribution 2009 proratisée :

Le rapporteur de cette proposition de décision a été Jeannik NADAL, vice-Président. Suite à l'adhésion de la commune de LISLE, via la Communauté de Communes du Val de Dronne, à effet du 1^{er} novembre 2009, le Comité Syndical fixe le montant de sa contribution pour 2009 à 1 985,66 €uros. Cette contribution représente un coût habitant de 12,95 €uros sur deux mois, pour 920 habitants.

A l'unanimité des membres présents le Comité émet un avis favorable au recouvrement de cette contribution 2009.

6°) Décision Modificative de crédit N°3 : exercice 2009 :

Le rapporteur de cette proposition de décision a été monsieur Jean-Pierre JUGIE, vice-Président. Les membres présents à l'unanimité au vu de l'état de consommation des crédits décident de modifier tel que ci-après la section de fonctionnement.

- Art 60622	- 2 100.00 €	- Art 7474 contribution	- 2 000.00 €
- Art 61551	+ 3 000.00 €	- Art 758 produits except.	+ 1 900.00 €
- Art 61558	- 1 000.00 €		
Total	- 100.00 €	Total	- 100.00 €

7°) Personnel : Contrat de prévoyance CNP: renouvellement pour 2010 :

Le rapporteur de cette proposition de décision a été monsieur Serge OLIVIER, vice-Président. Le Comité Syndical à l'unanimité décide de reconduire le contrat relatif à la protection statutaire des agents ainsi que la convention de gestion du contrat C.N.P. passée avec le Centre Départemental de Gestion selon les taux de cotisations suivants :

- Contrat C.N.P. : 5,10 % de la masse salariale.
- Convention de gestion : 5,10 % de la prime annuelle.

Pour 2010, les taux présents ci-dessus sont diminués de 0,50% pour le contrat CNP et 0,50% pour les frais de gestion. La contribution annuelle sera ainsi en diminution de 950 €uros.

8°) Désignation du lieu pour la tenue de la prochaine assemblée :

Le rapporteur de cette proposition a été monsieur René CORSINO, Président, la prochaine assemblée se tiendra à Comberanche Epeluche.

II Structure Rivière :

1°) Travaux en régie années 2010, plan de financement :

Le rapporteur de cette proposition de décision a été monsieur Philippe BOISMOREAU, vice-Président. A l'unanimité des membres présents, le programme de travaux en régie pour 2010 représente un linéaire de 40 040 mètres.

Le plan de financement est le suivant :

- Dépenses :	302 135,00 €
- Recettes :	302 135,00 €
- Subvention Département :	30 2310.00 €
- Subvention Région :	12 800.00 €
- Subvention Agence de l'eau :	
a) technicien rivière :	2 500,00 €
b) travaux :	33 493,00 €
- Autofinancement :	200 629,00 €

2°) Création de journées thématiques sur la rivière, demande de subvention :

Le rapporteur de cette proposition de décision a été monsieur Marcel POUPARD, vice-Président. A l'unanimité des membres présents, le Comité a décidé de réaliser des journées thématiques sur la rivière et ses enjeux en utilisant les résultats de l'étude réalisée par le SMEAP. Deux journées seront réservées au grand public, avec une journée par thème, que sont les moulins, les ouvrages et les zones humides.

Cinq demi-journées s'adresseront aux scolaires des écoles primaires situées sur le bassin Ribéracois.

Le coût de ce programme est évalué à 8 000 Euros, une aide du Conseil Général de la région Aquitaine et de l'Agence de l'eau sera demandée.

3°) Commune de LISLE, engagement d'une D.I.G., procédure préalable à l'entretien des cours d'eau :

Le rapporteur de cette proposition de décision a été monsieur Jeannik NADAL, vice-Président. Le Comité Syndical à l'unanimité approuve l'engagement de la procédure visant à déclarer d'Intérêt Général la réalisation de travaux d'entretien sur les cours d'eau situés sur la commune de LISLE. Sont concernés par cette D.I.G., la Dronne en

rive droite entre Bourdeilles et Tocane St Apre et la DONZELLE sur l'ensemble du linéaire communal. L'enquête publique sera réalisée en 2010.

4°) Travaux 2010, confiés à l'entreprise, demande de subvention :

Le rapporteur de cette proposition de décision a été monsieur Jean-Pierre JUGIE, vice-Président. Le Comité Syndical à l'unanimité décide de confier les travaux 2010 à l'association d'insertion « A.S.C.S.N. ». Le linéaire sera de 35 230 mètres et concerne les cours d'eau suivants :

- Ruisseau des Ecluses : Siorac de Ribérac
- Le Boulon : Allemans
- La Julie : La Tour Blanche
- La Sauvanie : St Martial-Viveyrols, Verteillac
- Le Meyré : Coutures, Celles
- La Sandonie : St Just, Paussac-St-Vivien
- Le Sauvagnac : Tocane St Apre, Douchapt
- Ruisseau des Planches : Tocane st Apre

Le plan de financement sera le suivant :

- Dépenses	88 286,38 €
- Recettes :	
Subvention Région	17 647,28 €
Subvention Département	22 059,10 €
Subvention A.E.A.G	29 469,90 €
Autofinancement	19 060,10 €

5°) SIG, convention pour adhésion à une plate-forme d'information Géographique :

Le rapporteur de cette proposition de décision a été monsieur René CORSINO, Président. A l'unanimité le Comité décide d'adhérer à une plate-forme d'information géographique afin d'utiliser l'ensemble des données mises à disposition dans le cadre d'un Système d'Information Géographique (S.I.G.), utilisé par l'ensemble des adhérents.

Cette adhésion est gratuite, seule l'implantation manuelle des données à réaliser sera payante. Pour 2009 ce coût représentait un montant de 600 €, en compensation de cette gratuité, les données hydrographiques que nous aurons recueillies seront utilisables par tous les adhérents de la plate-forme.

Ainsi, nous aurons un outil (cadastre, carte IGN, tableau), performant pour la gestion du bassin sur lequel nous intervenons.

III Questions diverses :

Néant